

# Les mille sources de la Colère

SEPTEMBRE 2013

N° 59

---

**RETRAITES : Non à l'austérité ! Non au travail à perpétuité !**

---

Il est bien loin le temps des promesses de campagne où le Président de la République déclarait « que l'ennemi était la Finance ». Oubliées également, les critiques contre la réforme des retraites de 2010 que le pouvoir actuel qualifiait alors d'injuste.

Se soumettant au diktat de la commission européenne prête à accorder un délai supplémentaire de deux ans pour ramener les déficits publics en dessous de la barre des 3% du PIB, ce gouvernement applique les mêmes cures d'austérité. Elle conduisent partout en Europe les peuples à la faillite et au désespoir.

C'est un mauvais remake qui s'en va et qui revient. Pour faire passer sa réforme qui propose un allongement de la durée de cotisation, dans le but de diminuer le niveau des pensions, la carte de la division entre salariés du public et du privé est de nouveau sortie. Rien ne change !

De l'argent, il y en a ! D'après le Conseil d'orientation des retraites, les besoins en financement des retraites des 23 millions de salariés en France s'élèveront à 20 milliards d'euros d'ici 2020. C'est moins que la fortune amassée par un seul homme, Bernard Arnault, le français le plus riche en 2011, d'après le magazine Challenges. Un seul homme d'un côté, 23 millions de personnes de l'autre.

Le refrain médiatique nous assène, sans faiblir, que les caisses sont vides, que c'est la récession, qu'il faut se serrer la ceinture car nous serions tous dans le même bateau, etc. Attention ! Ce n'est pas parce qu'une chose est répétée cent fois qu'elle en devient vraie.

La preuve ! Au titre de la compétitivité, 20 milliards sont versés au patronat dans le cadre de l'ANI, pour faciliter les licenciements, augmenter les durées de travail, baisser les salaires et broyer le code du travail ! En 2009, 360 milliards d'euros d'argent public mobilisés pour secourir les marchés financiers, responsables de la crise ! Ainsi, le sauvetage des banques en 2008 a coûté aux contribuables l'équivalent de 37 points de PIB ! Cela représente, autant d'argent en moins pour l'emploi et les salaires à la base du financement de la protection sociale et des retraites ! Par faute des réductions d'effectifs dans notre administration, plus d'une centaine de milliards d'euros, issus de la fraude fiscale non détectée ou non recouvrée, viennent grever les budgets publics et portent préjudice à la justice fiscale !

Loin d'être exhaustifs, ces quelques exemples, auxquels nous pourrions rajouter les exonérations de cotisations et les niches fiscales consenties aux plus riches, témoignent d'une politique antisociale décomplexée et pleinement assumée !

**EMPLOIS, SALAIRES, RETRAITES,  
 CONSTRUISONS MAINTENANT LA CONVERGENCE DES LUTTES !  
 TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 10 SEPTEMBRE !**

Être en grève c'est bien, manifester c'est mieux ! Dans les départements 3 rassemblements sont programmés à l'appel des organisations syndicales corréziennes CGT-FO-FSU-Solidaires. N'hésitez pas à les rejoindre : plus nombreux nous serons plus visibles et plus entendus.

Lieux	Rassemblements	Manifestations
BRIVE	10h30 Place WINSTON CHURCHILL	En direction de la CCI Entrevue avec le MEDEF
TULLE	15h00 Place de la GARE	En direction de la Préfecture Entrevue avec le Préfet
USSEL	15h00 Place de la REPUBLIQUE	En direction de la Sous-Préfecture

---

## Bilan des CAPL d'affectation

---

Elles se sont tenues les 11 et 25 juillet et ont prononcé des affectations au 1er septembre pour les 3 catégories. La CGT revendique depuis toujours des règles claires, lisibles par tous. Elle condamne par avance toutes les tentations administratives de déroger à ces règles pour d'obscures raisons de service.

Sur les règles : trop d'ambiguïté persiste dans les modalités d'affectation d'office des agents qui ont déposé des demandes trop restrictives. Nous avons obtenu un moratoire sur toutes les affectations d'office proposées initialement en attendant la tenue d'un groupe de travail à l'automne qui clarifiera la règle. Nous avançons dans le bon sens.

Sur les dérogations : nous avons obtenu une modification en séance du mouvement B filière GP dont le projet initial ne respectait pas la règle de l'ancienneté.

La CGT, par la pugnacité et la détermination de ses élus, a pris une place déterminante dans les discussions qui ont conduit à ce résultat. Certes, tout n'est pas parfait, il reste notamment un désaccord sur la détermination des vacances d'emploi dans certains services. S'il n'est pas possible de se satisfaire de mouvements de mutations locales qui entérinent de facto les suppressions d'emplois décidées en amont, nous tirons tout de même un bilan positif de ces CAPL : elles ont été un lieu d'échanges qui ont conduit à des avancées favorables aux agents.

---

## Les vidéos de Bruno "Bobard"

---

Vous avez pu assister mardi 2 juillet à la diffusion d'une vidéo digne de la cinquième dimension, cette série fantastique américaine des années 60, tant on était plongé dans l'irréel. Alors que le gouvernement annonce 2 634 suppressions d'emplois pour le Ministère des Finances en 2014 et après une décennie de destructions d'emplois à la DGFIP (- 25 000), N°0 s'est invité sur nos écrans pour nous donner une vision toute personnelle de la Démarche Stratégique.

Après trente minutes d'attente (la durée du téléchargement), on peut dire qu'on en a eu pour notre argent (à défaut d'augmentation du point d'indice). Dans un numéro digne d'Houdini ou de Mandrake, le DGFIP nous assène sans sourciller que nos missions, toutes nos missions, seraient préservées voire développées sans pour autant remettre en cause la saignée dans les effectifs.

A l'heure où le même DGFIP s'évertue à abandonner certaines missions pour pallier le

manque de personnel, la confiance dans le discours directionnel relève plus du domaine de la foi que de la raison. Les conséquences de l'entreprise de destruction que constitue la Démarche Stratégique sont ainsi complètement absentes de la vidéo.

La démarche stratégique, c'est la régression !  
Nos revendications, c'est la solution !

---

## Affichage

---

N°0 vient de pondre un oukase par lequel il ordonne que les murs de chaque service de la DGFIP soient désormais ornés des articles du code pénal réprimant le harcèlement moral et sexuel. Si l'intention est louable, on peut douter de l'efficacité réelle du dispositif : on n'a encore jamais vu un harceleur renoncer à ses agissements en apprenant qu'ils étaient illégaux... Mais cette mesurette poursuit certainement un objectif tout autre. Sans doute faire de la Com bon marché en distillant un message bienveillant : la DGFIP veille au bien être de ses agents. Qu'on se le dise ! (coup double : on ne pourra pas nous accuser de n'avoir rien fait).

Comme il doit rester un peu de place sur les murs, nous proposons d'y ajouter les dispositions réglementaires qui obligent les employeurs à prévenir les risques psycho-sociaux et plus particulièrement ceux liés à la surcharge de travail induite par les suppressions d'emplois. Car sur ce terrain également, il serait urgent de passer de la parole aux actes.

---

## *A posse ad esse non valet consequentia*

---

AGORA est une application qui aimerait bien tout savoir de vous et de votre vie privée : famille, diplômes, situation militaire, ... la moindre parcelle de votre passé doit y être consignée. Vous pouvez même renseigner vous même ce que l'administration ne sait pas encore.

Dans cet inventaire hétéroclite, l'utilité de certaines rubriques paraît évidente : avoir des coordonnées bancaires à jour augmente considérablement ses chances d'être payé. Dans d'autre cas, la pertinence de l'information peut paraître plus discutable, voire prendre un caractère surréaliste.

A la rubrique « langues » par exemple, vous pouvez indiquer votre langue maternelle. Un menu déroulant propose alors un choix impressionnant dans lequel apparaît le latin !

Nous félicitons les agents concernés pour leur exceptionnelle longévité et nous les invitons à faire valoir immédiatement leurs droits à la retraite au titre des carrières super longues.

**J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques**

**>>>>>> ICI <<<<<<<**